

LES DÉMARCHES À SUIVRE

GUIDE DE DEMANDE D'ACCÈS AUX NATIONS UNIES



Le guide pour
vous **ouvrir les**
portes de l'ONU !

TABLE^{des} MATIÈRES

01	REMERCIEMENTS	3
02	GLOSSAIRE	4
03	INTRODUCTION	5
04	STATUT ECOSOC NÉCESSAIRE OU NON ?	7
05	COMMENT OBTENIR UN STATUT ECOSOC?	9
06	QU'EST-CE QUE LE LOGICIEL INDICO ?	15
07	QU'EST-CE QU'UN BADGE D'ACCÈS À L'ONU ET UN BILLET SPÉCIAL D'ACCÈS À UN ÉVÉNEMENT ?	18
08	ALORS, VOUS VOULEZ ALLER AUX NATIONS UNIES À GENÈVE ?	24
09	ALORS, VOUS VOULEZ ALLER AUX NATIONS UNIES À NEW YORK ?	28
10	ACCESSIBILITÉ ET INCLUSIVITÉ	32
11	RÈGLES RELATIVES À LA COVID	40

REMERCIEMENTS

Cette boîte à outils a été développée par **Yasmine Ben Abdessalem and Aizirek Erkebaeva**

CONCEPT ET TEXTE: **Yasmine Ben Abdessalem and Aizirek Erkebaeva**

EXAMEN ET COMMENTAIRES: **International Advocacy Team of CHOICE for Youth and Sexuality**

CONÇU PAR: **dominiusmaverick**

PUBLIÉ PAR: **CHOICE for Youth and Sexuality**

DATE: **2024–2025**

Nous remercions tous ceux qui ont apporté leurs idées et leurs commentaires au cours du processus de développement.

GLOSSAIRE

Statut ECOSOC

Le statut ECOSOC est un statut consultatif que les organisations non gouvernementales (ONG) peuvent obtenir auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies. **Disposer d'un statut ECOSOC permet aux ONG de pleinement participer au système des Nations Unies, d'y envoyer des délégations, de présenter et de lire des déclarations, d'organiser des événements parallèles et plus encore.** Le statut ECOSOC pourrait être comparé à la carte d'identité d'une organisation au sein du système des Nations Unies (ONU).

Indico

Indico est le logiciel que l'ONU utilise lorsqu'elle organise un événement hybride ou en ligne. **Toutes les conférences de plaidoyer y sont disponibles !** Indico est également le système par lequel les défenseur·es s'inscrivent à des événements de l'ONU, peu importe qu'ils et elles accèdent au bâtiment avec un badge de l'ONU ou un billet spécial d'accès à un événement.

Badge d'accès à l'ONU

Un « badge d'accès » est un badge ou une identification qui permet d'entrer sur les sites de l'ONU et d'y circuler. **Ces badges sont généralement accordés aux personnes ayant des raisons légitimes de se trouver sur les sites de l'ONU**, telles que les délégué·es, le personnel, les médias accrédités, les ONG ayant un statut consultatif auprès de l'ECOSOC et les visiteur·euses assistant à des réunions ou des événements officiels.

Special Event Ticket

L'ONU organise régulièrement des événements, conférences et réunions auxquels les activistes peuvent assister (qui ne sont donc pas réservés uniquement aux organisations ayant un statut ECOSOC). **L'accès peut cependant être conditionné à la détention d'une invitation ou inscription spéciale**, communément appelée « billet spécial d'accès à un événement ».

INTRODUCTION

Bienvenue dans une nouvelle boîte à outils de plaidoyer de CHOICE for Youth and Sexuality, votre guide clé en main pour vous inscrire et accéder aux sites onusiens de Genève et de New York !

En tant qu'organisation qui s'engage à faire porter les voix des jeunes, nous savons combien la participation au plaidoyer aux Nations Unies (ONU) peut être un puissant outil pour obtenir des changements. L'accès à ces sites n'est, cependant, pas aussi simple qu'il le paraît. Nous sommes ici pour vous aider à gagner en confiance au cours du processus d'inscription et faire entendre votre voix, mais il est important de comprendre que les systèmes de l'ONU ne sont pas exempts de défauts, particulièrement lorsqu'il est question d'organisations menées par des jeunes ou d'activistes, notamment du Sud global.

SOYONS HONNÊTES :

l'accès à l'ONU est souvent restreint, colonial et incroyablement difficile à obtenir

AVOIR

un statut ECOSOC

qui permet l'accès officiel aux sites et certains privilèges



peut prendre des années

CHOICE, par exemple, a mis neuf ans à obtenir le sien. Au cours de ce processus, vous devrez transmettre des piles de documents, dont certains que les organisations ou réseaux menés par des jeunes n'ont pas en leur possession ou n'ont tout simplement pas la capacité de collecter. Ces obstacles sont bien réels, et le processus peut sembler insurmontable, surtout pour les organisations de la base qui ne disposent pas des ressources ou du soutien institutionnel nécessaire pour le mener à bien. Donc, alors que nous vous encourageons à vous impliquer à l'ONU et à faire les diverses demandes d'accès, nous voulons également que vous ayez pleinement conscience de la réalité : ce n'est pas facile, et cela n'a pas été pensé pour de jeunes activistes du Sud global.

En outre, l'espace civique au sein de l'ONU rétrécit, surtout à mesure que les réunions hybrides deviennent la norme et que les ONG, même celles disposant d'un statut ECOSOC, se voient refuser l'accès aux salles de négociations à New York. Ce système ne consiste pas simplement à ouvrir des portes. Il s'agit de déterminer qui peut passer ces portes et qui définit le programme. De nombreuses ONG, même celles disposant d'un statut ECOSOC, ne représentent pas les valeurs progressistes pour lesquelles les organisations menées par les jeunes et les activistes se battent, ce qui soulève la question de savoir qui participe de manière significative aux processus de l'ONU.

Mais malgré ces difficultés, nous pouvons agir. Notre boîte à outils est là pour vous doter des outils et ressources nécessaires pour aborder ces difficultés et lever les obstacles. Nous vous proposons des guides détaillés qui incluent toutes les démarches, **des demandes de statut ECOSOC aux demandes de badge d'accès en passant par les billets spéciaux pour les réunions et événements clés de l'ONU**. Étape par étape, nous vous montrerons comment utiliser les plateformes de l'ONU, telles qu'Indico, pour vous inscrire à des événements et comprendre le système d'inscription numérique que l'ONU a mis en place. Nous en profiterons également pour vous donner quelques informations relatives à un accès à ces sites qui soit inclusif et accessible.

Que vous souhaitiez obtenir un statut ECOSOC, cherchiez des alternatives pour accéder aux sites de l'ONU ou que vous soyez simplement à la recherche d'informations pour comprendre les systèmes d'inscription, cette boîte à outils vous donnera les clés pour passer à l'action. Nous voulons nous assurer que vous ayez tous les outils pour dépasser les restrictions actuelles et participer à l'ONU, que ce soit en personne ou en mode virtuel, de manière à la fois équitable et significative. Ensemble, nous pouvons agir pour un avenir où les voix des jeunes sont entendues, où les lieux sont accessibles et où l'ONU est réellement inclusive pour toutes celles et tous ceux qui luttent pour le changement.



EN RÉSUMÉ, CETTE BOÎTE À OUTILS EST VOTRE PASSEPORT POUR UN PLAIDOYER EFFICACE AUX NATIONS UNIES, QUE VOUS SOYEZ UNE ONG AYANT UN STATUT ECOSOC OU UN·E DÉFENSEUR·E À LA RECHERCHE DE NOUVELLES MANIÈRES DE FAIRE ADVENIR LE CHANGEMENT.

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS POUR TOUT CE QUI A TRAIT À L'INSCRIPTION !

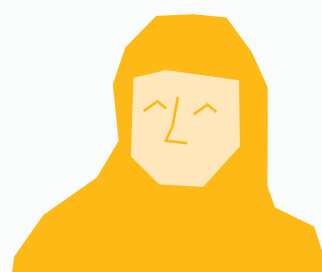
NÉCESSAIRE

→ CH2

STATUT ECOSOC

OU

NON ?



Vous avez entendu parler du statut ECOSOC ?

C'est comme un laissez-passer qui permet aux organisations non gouvernementales, les ONG, de participer à des événements, des conférences et des discussions aux Nations Unies. C'est important de mentionner le statut ECOSOC dans ce guide, parce qu'il est indispensable pour obtenir un badge d'accès

et s'inscrire aux événements de plaidoyer de l'ONU. Avec un statut ECOSOC, les ONG peuvent faire plein de choses à l'ONU. Elles peuvent poser des questions, participer à des réunions et même organiser leurs propres événements. C'est comme avoir un accès (presque) illimité au monde de l'ONU.

En 1945, seules 41 ONG avaient un statut ECOSOC. Elles sont aujourd'hui plus de 6 000 !

01

02

Pour obtenir un statut ECOSOC, une ONG, doit remplir plusieurs critères. Elle doit exister depuis au moins deux ans, avoir un siège reconnu, prendre ses décisions de manière équitable et adopter des valeurs démocratiques. Et elle ne peut pas non plus avoir été créée par un gouvernement – elle doit être indépendante.

Sans statut ECOSOC, la participation d'une ONG au sein de l'ONU peut être limitée et dépendra souvent de ses partenariats avec d'autres ONG ayant un statut ECOSOC. Il pourrait lui être interdit de poser des questions, d'assister à des sessions de l'ONU (à moins de disposer d'un billet spécial), voire d'organiser des événements en son nom.



Il y a des procédures à suivre pour demander le statut ECOSOC. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales¹ examine ces demandes deux fois par an. Mais il y a un « hic » : de nombreuses demandes sont mises en attente et beaucoup d'ONG doivent attendre très longtemps. CHOICE, par exemple, a dû attendre neuf ans pour obtenir son statut ECOSOC !

Certaines personnes pensent que quelques pays recourent à des tactiques malicieuses pour éviter que les ONG qui les critiquent puissent approcher. En effet, des gens, qualifient l'ECOSOC de « bureau de la censure du 21^e siècle² ». Ils pensent que certains pays du Comité font tout pour retarder des demandes de statut en posant d'innombrables questions, qui ne sont pas très pertinentes et ont pour seul but de compliquer l'accès des ONG au statut.

Le statut ECOSOC est donc un élément important pour les ONG qui souhaitent participer à l'action à l'ONU, mais il semble parfois qu'obtenir ce statut est plus difficile que cela devrait l'être.

03

RESSOURCES

Ce lien vous permettra d'accéder aux dernières nouvelles relatives à l'ECOSOC (en anglais)



→ UTILES !

¹ | Établi en 1946, le Comité chargé des organisations non gouvernementales (ONG) est un des comités permanents du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies. Il est responsable de l'octroi aux ONG de leur statut consultatif officiel auprès de l'ECOSOC aux Nations Unies. Vous voulez en savoir plus ? Suivez tout simplement ce lien <https://ecosoc.un.org/en/ngo/committee-on-ngos>

² | Article de l'Index on Censorship paru le 30 mai 2014, (en anglais) <https://www.indexoncensorship.org/2014/05/club-censors-united-nations/>

COMMENT OBTENIR UN STATUT ECOSOC?

Comme mentionné précédemment, avoir un statut consultatif auprès de l'ECOSOC ouvre des portes très intéressantes, surtout si vous voulez vous impliquer dans le système de l'ONU ! Dans la prochaine section, nous allons vous expliquer, pas à pas, comment obtenir un statut ECOSOC pour votre organisation afin de profiter au maximum de ces opportunités !

Pour obtenir un statut ECOSOC pour votre organisation, celle-ci doit répondre à certains critères spécifiques. Voyons lesquels :

01 ENREGISTREMENT

votre organisation doit être officiellement enregistrée en tant qu'organisation non gouvernementale, à but non lucratif, et exister depuis au moins deux ans au moment de la demande

02 SIÈGE

vous devez avoir un siège permanent.

03 → **COMPOSITION**

la composition de votre organisation doit avoir été décidée démocratiquement.

04 → **REPRÉSENTATION**

vous devez avoir l'autorisation de parler au nom des membres de votre organisation.

05 → **STRUCTURE**

la structure de votre organisation doit permettre la représentation de diverses voix.

06 → **REDEVABILITÉ**

des mécanismes clairs de redevabilité et de prise de décisions démocratiques et transparents doivent être en place.

07 → **FINANCEMENT**

la majeure partie des ressources de votre organisation doit provenir des contributions d'affilié·es nationaux·ales, d'autres composantes et de membres individuel·les.

POUR INFO

Malheureusement, il peut être difficile pour les initiatives de la jeunesse et les mouvements de la base de répondre à l'ensemble de ces exigences, et donc d'obtenir un statut ECOSOC.

Mais ne vous inquiétez pas ! Vous pourrez tout de même assister, et prendre part, aux événements de l'ONU, que ce soit par le biais d'un badge d'accès ou un billet spécial

for your info

**D'AUTRES
INFORMATIONS
À CE PROPOS
SONT
DISPONIBLES À
LA PAGE #18**



Si vous remplissez toutes ces exigences, et que vous pouvez demander un statut ECOSOC, voici d'autres informations sur les types de statuts disponibles :

GÉNÉRAL STATUT

Pensez « grosse ONG » : les organisations ayant un statut consultatif général abordent un large éventail de sujets en lien avec l'ECOSOC. Ces organisations sont généralement bien implantées, et travaillent dans de nombreux pays. Plan International en est un exemple!

SPÉCIAL STATUT

Ce statut est donné à des ONG plus petites, spécialisées dans certains des domaines d'activité d'ECOSOC. Ces organisations sont généralement plus récentes et leur mission plus spécialisée. CHOICE a un statut consultatif spécial, comme de nombreuses ONG, donc vous pourriez envisager cette option vous aussi !

ROSTER STATUT

Si votre organisation n'entre dans aucune des deux précédentes catégories, elle pourrait être incluse dans le « roster ». Ce type d'organisation ne travaille généralement pas dans les domaines de travail de l'ECOSOC, mais elles sont quand même très bien ! Bien qu'elles ne soient pas super impliquées dans le quotidien de l'ECOSOC, ces organisations peuvent assister aux conférences de l'ONU et faire part de leur opinion par le biais de déclarations écrites.

Si vous n'avez pas encore tout compris, c'est normal !

La liste (en anglais) de toutes les organisations ayant un statut ECOSOC en 2022 est disponible en cliquant sur :



Vous y trouverez peut-être des ONG ayant les mêmes domaines d'intérêt que les vôtres, qui pourront vous aider à comprendre quel statut vous conviendrait le mieux !

Cependant, n'oubliez pas que c'est le Comité chargé des ONG qui décide si votre organisation est éligible au statut ECOSOC et du niveau consultatif qu'elle recevra.

C'EST PARTI POUR LA DEMANDE DE STATUT ECOSOC

ALLONS-Y PAS À PAS

PREMIÈRE ÉTAPE

création du profil

→ Créez le profil de votre organisation en cliquant sur ce [lien](#). Cela prend une dizaine de minutes. Un courriel de validation vous est ensuite envoyé.

→ Assurez-vous que votre organisation ne figure pas déjà dans la liste. Si vous avez des doutes, vérifiez en cliquant sur ce [lien](#).

DEUXIÈME ÉTAPE

demande en ligne

Des informations supplémentaires relatives à la demande sont disponibles sur le site web de l'ONU, sur ce [lien](#).

- Une fois la création de votre profil validée, vous pourrez vous inscrire en ligne, en français ou en anglais.
 - Connectez-vous pour soumettre votre candidature [en ligne](#).
 - Cliquez sur l'onglet Statut consultatif pour commencer à remplir le formulaire - il contient 22 questions !
 - Les documents justificatifs peuvent être téléversés depuis l'onglet Documents. Ces documents incluent la constitution/charte de votre organisation, le certificat d'enregistrement, l'état financier le plus récent et des exemples de publications - facultatives.

DATES IMPORTANTES

Assurez-vous que votre demande complète (incluant les réponses aux 22 questions et tous les documents justificatifs) soit envoyée avant le 1er juin de l'année qui précède celle à laquelle vous souhaitez obtenir le statut consultatif.

PAR EXEMPLE: si vous envoyez votre demande pour le 1er juin 2024, le Comité l'examinera en 2025. Les demandes envoyées entre le 2 juin 2024 et le 1er juin 2025 seront examinées en 2026.

TROISIÈME ÉTAPE

sélection des demandes par la section des ONG

- Entre le 2 juin et la réunion suivante du Comité, la section des ONG examine toutes les demandes reçues. Au cours de cette période, la section peut vous contacter si elle a besoin d'informations supplémentaires, ou de précisions. Une fois l'examen de votre demande terminé, la section vous informe du moment où elle prévoit de transmettre votre demande au Comité chargé des ONG.
- Vous recevrez un courrier vous invitant à participer à la session lorsque votre demande sera ajoutée à l'ordre du jour du Comité chargé des ONG. Vous pouvez envoyer deux représentant·es maximum pour assister à l'examen de votre demande, mais votre présence est facultative, et n'aura aucune incidence sur la décision finale. N'oubliez pas que, si vous choisissez d'assister à la session, votre organisation devra couvrir les frais de déplacement.

STEP 4

Le Comité chargé des ONG :

- Le Comité se réunit deux fois par an pour décider quelles ONG recommander pour l'octroi du statut consultatif. Au cours de ces sessions, le Comité peut vous poser des questions supplémentaires, qui vous seront transmises par le biais de la section des ONG. Pour éviter tout retard, il est conseillé de répondre rapidement aux questions qui vous sont envoyées, afin que l'examen de votre demande ne soit pas reporté à une session ultérieure.
- Suite à la session d'examen des demandes, **vous recevrez une notification officielle de la réponse du Comité**. Le Comité publie également ces recommandations dans un rapport officiel, qui est transmis à la réunion suivante de l'ECOSOC pour validation finale. Si des renseignements supplémentaires sont requis, votre demande peut être reportée à la session suivante, en attendant de recevoir toutes les réponses.

3 | Le Comité chargé des ONG de l'ECOSOC se réunit généralement deux fois par an pour examiner les demandes de statut consultatif, en janvier et mai ou juin. La session de janvier est la session « habituelle », alors que celle de mai/juin est la session de « continuité ». Chacune des sessions dure en moyenne deux semaines. Entre chacune de ces sessions, la section des ONG examine les demandes et peut contacter les organisations pour obtenir des informations supplémentaires ou des précisions, généralement entre le début du mois de juin et la fin du mois de mai de l'année suivante.

Lorsqu'une demande a été examinée et qu'elle est envoyée en session, l'organisation à l'origine de la demande en est informée. Si le Comité chargé des ONG reporte sa décision, la demande est reportée à la session suivante. Dans l'ensemble, le processus allant de la demande initiale à la décision finale peut prendre plusieurs mois, parfois jusqu'à un an, selon le moment de la réception de la demande et les éventuelles demandes d'informations supplémentaires de la part du Comité.

STEP 5

Décision finale de l'ECOSOC

Une fois la recommandation faite par le Comité des ONG, le Conseil économique et social (ECOSOC) prend sa décision finale.

Si votre demande est validée, vous recevrez une notification officielle du Secrétariat de l'ONU

Félicitations ! Vous faites probablement partie de l'équipe de l'ECOSOC, c'est une immense réussite ! Hourra !

POUR INFO

TOUS LES QUATRE ANS, LES ONG AYANT UN STATUT CONSULTATIF AUPRÈS DE L'ECOSOC DOIVENT ENVOYER AU COMITÉ CHARGÉ DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES UN RAPPORT SUCCINCT RÉCAPITULATIF DE LEURS ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LEUR CONTRIBUTION AU TRAVAIL DES NATIONS UNIES (RAPPORT QUADRIENNAL).

Un guide conçu par l'ONU expliquant pas à pas le processus de demande d'octroi du statut consultatif auprès de l'ECOSOC est disponible [ici](#). Il inclut des vidéos explicatives.

Des informations complémentaires sur le statut consultatif auprès de l'ECOSOC sont également disponibles [ici](#).



QU'EST-CE QUE LE LOGICIEL INDICO ?

Different events may have different requirements for participation. Some may be open to a wider audience, while others are restricted to specific groups or those with certain credentials. At the UN, registering for an event starts with Indico!

Indico is the mastermind of event planning in the UN world. It's a software that helps organize events and sign up to UN events, whether they're happening in person, online, or a mix of both.

You can use Indico to register for advocacy events, like the Commission on the Status of Women (CSW), or the Human Rights Council, but there are specific requirements to keep in mind.

La participation des ONG à ces événements de haut niveau est généralement conditionnée à la détention du statut consultatif auprès de l'ECOSOC. Mais si vous connaissez une organisation accréditée par l'ECOSOC, vous pouvez y accéder par son biais ! Elle peut vous aider à vous inscrire, et vous pouvez participer à des événements de haut niveau grâce à elle.

En outre, que votre organisation soit inscrite ou non sur Indico, vous aurez peut-être également besoin d'avoir un badge d'accès ou un billet spécial pour un événement afin d'accéder physiquement aux installations de l'ONU. Ne vous inquiétez pas, nous aborderons cela dans les prochaines sections.

Vous devrez de toute façon vous créer un profil sur la plateforme Indico pour commencer !

**Indico est
accessible ici**



COMMENT OBTENIR UN COMPTE INDICO ?

PREMIÈRE ÉTAPE

se rendre sur la plateforme Indico

- + **Pour le siège de l'ONU :** accédez à la plateforme Indico de l'ONU à New York à l'adresse <https://indico.un.org>.
- + **Pour l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) :** accédez à la plateforme Indico de l'ONU à Genève, à la même adresse : <https://indico.un.org>. Le même site web peut servir pour les deux bureaux de l'ONU, mais les exigences pour l'inscription sont différentes pour chacun des bureaux.

DEUXIÈME ÉTAPE

créer un nouveau compte

- + Cliquez sur « S'authentifier » dans le coin supérieur droit.
- + Si vous n'avez pas encore de compte, cliquez sur « Créer un ici ». Si vous avez déjà un compte, connectez-vous tout simplement.

TROISIÈME ÉTAPE

saisir ses coordonnées personnelles

- + Remplissez le formulaire en indiquant votre nom au complet, votre adresse électronique et les coordonnées de votre organisation.
- + Si votre organisation est associée à un programme ou événement spécifique de l'ONU, assurez-vous de le mentionner dans le champ des commentaires ou de votre organisation, si cela vous est demandé.

QUATRIÈME ÉTAPE

consulter sa messagerie

- + Une fois vos coordonnées envoyées, vous recevrez un courriel de confirmation. Ouvrez le courriel reçu et cliquez sur le lien qu'il contient, pour valider votre compte.
- + Si vous ne recevez pas de courriel dans les minutes qui suivent, vérifiez vos dossiers de pourriels/spam.

CINQUIÈME ÉTAPE

demander un accès aux événements à New York ou à Genève

- + **Pour le siège de l'ONU:** pour assister à des événements au siège de l'ONU à New York, il vous sera peut-être demandé de fournir des documents complémentaires, selon les exigences propres à chaque événement. Ces documents pourraient être une lettre d'invitation, un document d'identité ou l'affiliation à votre organisation.
- + **Pour l'ONUG:** des documents spécifiques peuvent également être requis pour assister aux événements à Genève. Vérifiez toujours auprès des responsables de l'organisation de l'événement ou sur la page de l'événement lui-même s'il y a des exigences supplémentaires.

SIXIÈME ÉTAPE

attendre la validation du compte

- + Une fois votre inscription terminée, vous devrez peut-être attendre quelques jours pour la validation finale de votre compte – surtout si des vérifications complémentaires sont nécessaires pour des événements en particulier.

SEPTIÈME ÉTAPE

se connecter et s'inscrire à des événements

- + Une fois votre inscription validée, vous pourrez vous connecter à votre compte Indico à l'adresse <https://indico.un.org>.
- + Rendez-vous sur la page de l'événement auquel vous souhaitez assister et remplissez les formulaires requis. Chaque événement peut avoir son propre processus d'inscription, dont des documents à téléverser ou la confirmation de l'affiliation à votre organisation

Remarques importantes

- + Ce processus crée un compte Indico unique, qui peut servir pour les événements du siège de New York et de l'Office de Genève.
- + Que vous souhaitiez vous inscrire à des événements à New York ou à Genève, suivez le même processus de création de compte.
- + Votre profil Indico est personnel, et ne doit être communiqué à personne.
- + Chaque participant·e doit s'inscrire individuellement, les inscriptions de groupe ne sont pas possibles.

N'oubliez pas que la création d'un compte Indico ne vous accorde pas automatiquement l'accès à des événements ou aux sites de l'ONU. Chaque événement a son propre processus d'inscription et de validation. Des documents supplémentaires pourraient vous être demandés – tels que votre statut ECOSOC ou un badge d'accès aux sites de l'ONU – selon l'événement en question et votre fonction.

QU'EST-CE QU'UN BADGE D'ACCÈS À L'ONU ET UN BILLET SPÉCIAL D'ACCÈS À UN ÉVÉNEMENT ?

Tel qu'expliqué à la section précédente, la plateforme Indico sert à s'inscrire à des événements, que vous disposiez d'un badge d'accès ou ayez besoin d'un billet spécial d'accès à un événement ou non. Mais sachez quand même que pour entrer sur un site de l'ONU, il vous faudra de toute façon un badge d'accès ou un billet spécial d'accès à un événement !

Qu'est-ce qu'un badge d'accès à l'ONU ?

Un badge d'accès à l'ONU est une carte d'identification officielle qui donne un accès libre aux sites de l'ONU. Ces badges sont généralement octroyés aux représentant·es d'organisations ayant un statut consultatif, aux personnels de l'ONU et aux diplomates d'États membres.

Principaux points relatifs aux badges d'accès à l'ONU :

- + Les badges sont valides pour de longues durées (généralement un an).
- + Ils donnent accès aux bâtiments de l'ONU sans inscription supplémentaire pour la plupart des événements (mais pas tous).

Qu'est-ce qu'un billet spécial d'accès à un événement ?

Un billet spécial d'accès à un événement est un accès temporaire à des événements spécifiques de l'ONU. Ils sont généralement remis pour une seule visite, pour une participation à des conférences ou réunions de courte durée ou à des personnes n'ayant pas de libre accès aux sites de l'ONU.

Caractéristiques des billets spéciaux d'accès à un événement :

- + Ils ne sont valables que pour la durée de l'événement en question.
- + Ils sont souvent remis après inscription sur la plateforme Indico.
- + Ils peuvent nécessiter une validation ou des documents supplémentaires.



Résumé du lien entre le badge d'accès, ECOSOC et le billet spécial d'accès à un événement :

Nous avons précédemment expliqué le processus de demande d'octroi du statut ECOSOC et en quoi ce statut peut vous être utile. Disposer ou non d'un statut ECOSOC a un impact sur votre accès aux sites des Nations Unies, et est donc en lien avec le badge d'accès et le billet spécial d'accès à un événement (qui vous donne un accès en personne aux sites de l'ONU !).

- Si votre organisation a une accréditation ECOSOC, vous devez utiliser Indico pour faire une demande de badge d'accès et/ou de billet spécial d'accès à un événement.
- Si vous n'avez pas d'accréditation ECOSOC, vous ne pourrez pas obtenir de badge d'accès.
 - + Il vous faut tout d'abord faire une demande d'accréditation auprès de l'ECOSOC avant de faire une demande de badge d'accès ! Il existe cependant d'autres manières d'entrer dans les sites de l'ONU et de participer à des événements de haut niveau.
- Si votre organisation ne dispose pas d'une accréditation ECOSOC, une organisation partenaire ayant un statut ECOSOC peut faire une demande de billet d'accès spécial pour vous sur Indico. De cette manière, même sans statut ECOSOC vous pouvez assister aux événements de l'ONU. Trouvez donc une organisation qui peut valider votre demande de billet sur Indico, et vous pourrez assister à l'événement.
 - + N'oubliez pas que chaque ONG dispose d'un nombre limité de billets d'accès, donc contactez-les en avance ! Cela ne prend généralement pas longtemps. Chez CHOICE, nous avons demandé des billets d'accès aux sites de l'ONU à quelques reprises déjà pour nos partenaires !

ASTUCE PRO

Gardez un œil sur votre messagerie pour savoir quels documents prendre avec vous quand vous irez aux Nations Unies

Lorsque votre inscription est validée (votre billet spécial d'accès à un événement ou votre badge d'accès), vous recevrez un courriel à propos de la décision, précisant les documents annexes à prendre avec vous sur place.

Mais... je ne connais aucune organisation ayant un statut ECOSOC qui puisse m'aider à obtenir un billet spécial d'accès à un événement.

Comment faire ?

Ne vous inquiétez pas ! Il y a d'autres manières d'assister à des événements de haut niveau, même sans connaître d'organisation ayant un statut ECOSOC. Voici quelques astuces pour vous aider à entrer en contact avec des organisations qui pourraient vous parrainer, ou pour trouver des événements accessibles même sans statut ECOSOC.

→ CONSULTEZ LE RÉPERTOIRE DES ONG À L'ONU.

L'ONU a un répertoire de toutes les organisations disposant d'un statut ECOSOC, classé par domaine et par région géographique. Vous pouvez faire des recherches en fonction des domaines qui vous passionnent - comme le changement climatique, les droits humains, l'autonomisation des jeunes, etc.

Quand vous aurez trouvé des groupes qui correspondent à vos centres d'intérêt, essayez de les contacter pour leur expliquer pourquoi vous voudriez assister à l'événement, et leur demander s'ils peuvent vous aider à obtenir un badge ou un billet.

La liste des ONG est disponible [ici](#)

→ CONTACTEZ DES RÉSEAUX NATIONAUX OU LOCAUX

De nombreux pays ont des réseaux ou coalitions d'organisations de la société civile ou de la jeunesse. Certains de ces groupes ont un statut ECOSOC et participent peut-être à l'événement qui vous intéresse, ou sont disposés à parrainer des jeunes qui souhaitent y aller.

Vous pourrez facilement trouver ces organisations en faisant une recherche dans les réseaux de jeunes ou les organisations de la société civile dans votre pays, ou dans le monde. Même si ces réseaux ne sont pas accrédités, ils pourraient vous présenter à une personne qui l'est.

→ IMPLIQUEZ-VOUS DANS LES PLATEFORMES DE JEUNES DE L'ONU ET LES GROUPES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Certains programmes de l'ONU disposent de plateformes ou de groupes qui travaillent spécifiquement avec la jeunesse et la société civile, tels que l'UN Major Group for Children and Youth.

Suivez ces groupes sur les réseaux sociaux, participez à leurs événements et présentez-vous à leurs communautés en ligne. De nombreux·ses jeunes ont contacté des organisations de parrainage par le biais de ces plateformes, qui sont particulièrement attachées à faire entendre les voix des jeunes dans les espaces de haut niveau.

En suivant ces différentes étapes, vous pourrez trouver le soutien adéquat pour parvenir à assister à un événement de l'ONU, même si vous ne connaissez encore personne qui ait un statut ECOSOC pour l'instant. N'oubliez pas que le réseautage prend du temps, donc commencez les prises de contact dès que possible !

03

Résumé du lien entre le badge d'accès, Indico et le billet spécial d'accès à un événement :

Vous pouvez faire une demande de badge d'accès et de billet spécial d'accès à un événement sur la plateforme Indico.

- Si vous avez un badge d'accès, vous avez le droit d'accéder aux sites de l'ONU à tout moment au cours de l'année de validité. Vous devrez cependant quand même faire une demande de billet spécial d'accès à un événement pour certains événements. Nous savons que c'est un peu étrange, mais les règles de l'ONU peuvent parfois être nébuleuses !
- Pour les personnes qui n'ont pas de badge d'accès, l'inscription sur Indico (par le biais d'une organisation partenaire qui a un statut ECOSOC) est généralement la première étape pour obtenir un billet spécial d'accès à un événement.
- + Une fois l'inscription réalisée sur Indico, les personnes sans badge d'accès reçoivent généralement des instructions à suivre pour obtenir leur billet spécial d'accès à un événement – qui sera peut-être à retirer dans un bureau précis de l'ONU.

Badge d'accès ou billet spécial ? Comparons et résumons !

BADGE D'ACCÈS

- Généralement uniquement accessible aux ONG ayant un statut ECOSOC⁴.
- Donne accès aux sites de l'ONU pour des besoins d'ordre général.
- Généralement valable pendant une longue durée (plusieurs mois ou années).
- Utilisable plusieurs fois au cours de sa durée de validité.
- Nombre limité par organisation.
- Temps de traitement plus long.

SPECIAL EVENT TICKET

- Disponible même sans statut ECOSOC. Accessible à un éventail plus élargi de participant·es.
- Donne accès à des réunions ou événements de haut niveau spécifiques de l'ONU.
- Les demandes sont généralement traitées sur des portails en ligne, dédiés à chacun des événements (c'est plus facile !).
- Utilisable pour un événement précis uniquement.
- En plus de votre badge d'accès, vous aurez peut-être besoin de billets spéciaux pour certains événements ou conférences, tels que les examens régionaux de la CIPD.
- Disponible à davantage de personnes.
- Généralement plus rapide à obtenir.

En règle générale, c'est génial si vous avez un badge d'accès, parce qu'il vous facilite l'accès aux Nations Unies !

ASTUCE PRO : Pour ne prendre aucun risque, vérifiez TOUJOURS si l'événement de l'ONU auquel vous participez nécessite un billet spécial, ou si votre badge d'accès est suffisant !

⁴ | Exceptions : Certaines organisations ayant des partenariats ou affiliations spécifiques peuvent obtenir des badges d'accès pour leurs membres. L'ACUNS (Conseil académique sur le système des Nations Unies), par exemple, peut fournir des badges d'accès à ses membres à des fins de recherche universitaire, même si ces membres ne représentent individuellement pas une ONG accréditée par l'ECOSOC.

ALORS, VOUS VOULEZ ALLER AUX NATIONS UNIES À GENÈVE ?

Si vous souhaitez accéder librement à l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) toute l'année sans avoir à demander de billet spécial, vous pouvez demander un badge d'accès ! Un badge d'accès vous permet de circuler à votre guise dans les installations de l'ONUG, ce qui facilite votre participation aux réunions et aux événements de réseautage et autres.

Nous vous expliquons dans cette section la marche à suivre pour obtenir votre badge d'accès à l'ONUG. Le processus pour l'obtention d'un badge d'accès pour l'Office est un peu différent de celui pour le badge d'accès au siège de New York. On se concentrera donc ici exclusivement sur la demande de badge d'accès pour l'ONUG. Si vous souhaitez obtenir un badge d'accès pour les deux sites, vous devrez faire deux demandes distinctes. **Mais ne vous inquiétez pas, nous expliquons plus loin comment obtenir le badge pour New York !**

PETIT RAPPEL :

vous devez faire partie d'une organisation accréditée auprès de l'ECOSOC pour pouvoir accéder à un badge d'accès, et avoir au moins 18 ans (ce qui n'est pas très favorable à la jeunesse !).

Mais ne vous inquiétez pas, vous pourrez retourner à la précédente section pour savoir comment obtenir un statut ECOSOC à la **PAGE 9 de cette boîte à outils !**

Remarque sur les badges d'accès à l'ONUG :

- > Une ONG peut demander un maximum de sept badges d'accès annuels par an. Les badges sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. L'organisation doit désigner au moins le/la président·e/PDG ou directeur·rice exécutif·ve en tant que premier·ère représentante.
- > Lorsque cette personne a été désignée, l'ONG peut demander six autres badges annuels pour des représentant·es. Ces six autres personnes sont généralement des membres du personnel, tels que des chargé·es de plaidoyer.
- + Les ONG peuvent également demander des badges d'accès temporaires (valables 3 mois maximum). Au total, 9 badges temporaires peuvent être obtenus par an, chaque badge étant limité à 3 mois. Ces badges sont prévus pour les personnes qui ont besoin d'accéder au site sur des périodes plus courtes.

Suivez les étapes suivantes pour obtenir votre badge d'accès !

- 01** Pour tout faire dans l'ordre, commencez par vous connecter à la base de données CSO.
- 02** Cliquez sur les liens Statut consultatif, Désignation puis Genève.
- 03** Renseignez les coordonnées du/de la président·e/PDG ou directeur·rice exécutif·ve de votre ONG en premier lieu. Même s'il ou elle ne va pas à Genève, il/elle doit obtenir son badge annuel.
- 04** Faites de même pour les autres représentant·es de votre ONG. Remarque : le questionnaire inclut des questions personnelles. Si vous répondez aux questions pour une autre personne, assurez-vous de pouvoir lui poser ces questions.
- 05** Une fois toutes les informations saisies dans la base de données en ligne, l'étape cruciale est d'envoyer à l'Unité de liaison avec les ONG un courrier, sur papier à entête de votre organisation, indiquant qui sera présent·e à l'ONU, en joignant une photocopie du passeport de chaque personne. Il est préférable de faire cette démarche par courriel, à l'adresse unog.ngo@un.org. Le/La président·e/PDG ou directeur·trice exécutif·ve de votre ONG doit signer ce courrier.

POUR INFO Assurez-vous de faire cela au moins quelques mois (voire plus) avant la date où vous souhaitez vous rendre au Palais des Nations.

De plus amples renseignements sur le format du courrier sont disponibles [ici](#),

SAMPLE LETTER FOR REQUESTING NGO GROUNDS PASSES AT UNOG

OFFICIAL LETTERHEAD OF THE ORGANIZATION

ADDRESSED TO:

Ms. Sophie Torelli Chironi
Chief, NGO Liaison Unit
H Building
Palais des Nations
1211 Geneva 10
Switzerland
E-mail: unog.ngo@un.org
Fax no: (41) 22 917 05 83

DATE:

Dear Madam,

The [PLEASE ENTER THE NAME OF YOUR ORGANIZATION] is a non-governmental organization in consultative status with the Economic and Social Council since [YEAR].

I am requesting the following Grounds pass(es) for the representatives of our organization for [YEAR]:

- ☐ Annual Grounds passes
 - [Mr/Ms] [First name, last name], as [President/Chief Executive Officer]
 - [Mr/Ms] [First name, last name], as [Chief Administrative Officer]
 - [Mr/Ms] [First name, last name], as [Geneva Main Representative]
 - [Mr/Ms] [First name, last name], as [Geneva Additional Representative]
 - [Mr/Ms] [First name, last name], as [Geneva Additional Representative]
 - [Mr/Ms] [First name, last name], as [Geneva Additional Representative]

☐ Temporary Grounds passes

- [Mr/Ms] [First name, last name], as [Geneva Additional Representative] from [1 day up to 3 months]

☐ I hereby confirm that I have pre-registered the above-mentioned representatives in the CSO database of the www.cso.net.org website.

☐ I hereby confirm that the temporary Grounds pass(es) will not be used to attend a specific meeting for which an online registration page exists on the UNOG's registration platform [Indico](#) and I understand that registration requests for a specific meeting will be handled by the secretariat of the meeting of interest via [Indico](#).

☐ I am aware that holders of UNOG grounds passes are subject to relevant UN rules and regulations and must fully comply with the [processes and directions](#) set forth by UNOG Security and Safety Service and the NGO Liaison Unit.

Thank you for your assistance.

Sincerely,
NAME, TITLE
SIGNATURE (as shown in passport)

notamment un modèle de courrier pour les badges d'accès annuels et temporaires.

**ASTUCE
PRO**

Si vous avez des problèmes ou des questions précises au cours de ce processus, cherchez un bouton « Aide » ou « Nous contacter » sur le système en ligne de l'ONU, pour obtenir du soutien.

Dès que votre demande est validée... vous pouvez réserver votre vol pour Genève !

- + Une fois à Genève, la première étape pour visiter le Palais des Nations est de retirer votre badge. Dirigez-vous vers l'entrée principale, appelée Pregny Gate.
- + Assurez-vous d'avoir votre passeport ou votre carte d'identité sur vous, ainsi que le courriel contenant le QR code (ou badge d'accès à un événement de l'ONU), ou le courriel de validation de votre badge d'accès.
- + Présentez ces documents à la personne en charge de la sécurité à l'entrée, qui en vérifiera la validité.
- + Une fois cette étape franchie, rendez-vous au bureau I.D. Help Desk pour obtenir votre badge.

garder à l'esprit

N'oubliez pas de vérifier quel temps il fera ! Vous pourriez devoir patienter à l'extérieur avant d'obtenir votre badge d'accès, et la file peut être longue... Pensez à prendre de l'eau et une collation pour vous aider à patienter. Il est interdit d'avoir des bagages et valises avec vous lorsque vous viendrez prendre votre badge : veillez bien à les laisser à l'hôtel avant de venir, ou demandez si quelqu'un peut vous les garder pendant que vous serez à l'intérieur du bâtiment. Enfin, prévenez la personne en charge de la sécurité à l'entrée si vous avez des besoins spécifiques (situation de handicap, grossesse, problème médical, etc.).

ALORS, VOUS VOULEZ ALLER AUX NATIONS UNIES À NEW YORK ?

Pour obtenir un badge d'accès pour le siège des Nations Unies à New York, vous devrez suivre un processus semblable au précédent. **Revoyons cependant tout d'abord les éléments de base pour les badges d'accès pour le siège de l'ONU à New York :**

- > Votre organisation doit avoir un statut consultatif auprès de l'ECOSOC.
- > Vous devez avoir au moins 18 ans (une règle pas très favorable aux jeunes, ce qui n'est pas une surprise !).
- > Les badges sont très utiles pour les organisations qui doivent se rendre à New York plusieurs fois par an, ou qui y sont basées, puisqu'ils permettent d'accéder aux installations de l'ONU toute l'année.
- > Vous pouvez demander un maximum de 7 badges annuels par an.
 - + Le premier badge doit être celui du/de la responsable, directeur·rice exécutif·ve/président·e ou PDG de votre organisation.
 - + Une fois cette première personne validée, vous pouvez demander des badges pour 6 autres représentant·es.
- > Les badges d'accès sont généralement valables du 3 janvier au 31 décembre de l'année en cours.

COMMENT OBTENIR MON BADGE ?



01 1. Connectez-vous au système en ligne de l'ONU à l'adresse

02 Une fois connecté·e, cherchez la section « Désignations », qui se trouve généralement dans le menu sur la gauche.

03 Dans cette section, vous devrez tout d'abord mentionner le nom du/de la responsable, directeur·rice exécutif·ve/président·e ou PDG de votre organisation. **Cherchez ensuite l'option « Ajouter une personne » ou autre intitulé semblable.**

04 Saisissez les informations relatives au/à la PDG ou directeur·rice exécutif·ve. Vous aurez sans doute à mentionner son nom, sa fonction, ses coordonnées et la durée de son mandat.

05 Envoyez ces informations et attendez leur validation. Cette étape doit avoir été complétée et validée avant de pouvoir demander les badges des autres

06 Lorsque le/la PDG ou directeur·rice exécutif·ve est validé·e, vous pouvez demander jusqu'à 6 badges de représentant·es supplémentaires.

07 Pour ce faire, retournez à la section « Désignations » et trouvez l'option vous permettant d'ajouter des noms ou de faire des demandes de badges supplémentaires.

08 Il faudra indiquer pour chaque personne :

- + son nom complet
- + sa fonction ou son titre au sein de l'organisation
- + ses coordonnées
- + la durée de son mandat (**pour les badges annuels, la durée est généralement du 3 janvier au 31 décembre de l'année en cours**)
- + Après avoir saisi les informations pour chaque personne, envoyez les demandes.

09 Le système vous demandera sûrement de confirmer les envois. Assurez-vous que toutes les informations sont correctes avant de confirmer les demandes.**10** Après envoi, la section des ONG, DESA, examinera les demandes. Vous pouvez normalement suivre l'avancement de votre demande dans cette même section de Désignations sur le système onusien en ligne.**11** Une fois les demandes validées, vous recevrez un courriel de confirmation pour chaque badge.

- + Reconnectez-vous sur le site et imprimez le formulaire de sécurité et tout autre document pertinent.

12 Pour retirer votre badge :

- + Rendez-vous au bureau « UN Pass and ID Office » au rez-de-chaussée du **320 East 45th Street, New York, NY 10017**
- + **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi, de 9h00 à 14h00
- + **Apportez**:
 - ♥ le formulaire de sécurité imprimé
 - ♥ une pièce d'identité avec photo officielle (votre passeport ou permis de conduire, par exemple).

13 **Retrait individuel : chaque représentant·e de votre ONG doit retirer son badge en mains propres !****garder à l'esprit**

N'oubliez pas de vérifier quel temps il fera ! Vous pourriez devoir patienter à l'extérieur avant d'obtenir votre badge d'accès, et la file peut être longue... Pensez à prendre de l'eau et une collation pour vous aider à patienter. Il est interdit d'avoir des bagages et valises avec vous lorsque vous viendrez prendre votre badge : veillez bien à les laisser à l'hôtel avant de venir, ou demandez si quelqu'un peut vous les garder pendant que vous serez à l'intérieur du bâtiment. Enfin, prévenez la personne en charge de la sécurité à l'entrée si vous avez des besoins spécifiques (situation de handicap, grossesse, problème médical, etc.).

**ASTUCE
PRO**

Si vous avez des problèmes ou des questions précises au cours de ce processus, cherchez un bouton « Aide » ou « Nous contacter » sur le système en ligne de l'ONU, pour obtenir du soutien.

Remarques importantes !

- + Les badges d'accès annuels sont valables du 3 janvier au 31 décembre de l'année en cours.
- + Le processus peut varier en fonction de la situation sanitaire à New York.
- + Au cours de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU (habituellement en septembre), l'accès aux bâtiments peut être suspendu pour les badges d'accès libre.
- + Consultez toujours le site officiel de l'ECOSOC pour obtenir les informations à jour avant de déposer votre demande.
- + Veuillez noter que si la demande de badge d'accès est refusée par la section des ONG, ce qui peut être le cas lorsque les informations fournies sont incomplètes, incorrectes ou incohérentes, il est de la responsabilité de l'ONG de refaire une demande correcte en ligne afin d'obtenir une validation.
- + Toute modification au niveau de la représentation principale de votre ONG doit être signifiée à la section des ONG. Il est très important que l'adresse électronique de votre organisation soit à jour sur l'ensemble de vos profils. C'est seulement ainsi que vous pourrez recevoir les informations importantes qui vous seront envoyées.
- + Familiarisez-vous avec les règles et directives de l'ONU, et notamment les protocoles de sécurité et attentes en matière de comportement lors de votre présence sur les sites de l'ONU. Tout manquement à ces règles pourrait entraîner l'annulation de votre badge.

ACCESSIBILITÉ ET INCLUSIVITÉ

L'Office des Nations Unies à Genève

Bienvenue à la partie Accessibilité et inclusivité de notre boîte à outils pour l'inscription à l'ONU ! Vous êtes-vous déjà demandé si tout le monde peut déambuler dans les couloirs des Nations Unies ? Dans cette section, nous plongeons dans le monde de l'accessibilité à l'ONU. Nous examinerons à quel point les sites de l'ONU sont inclusifs, partagerons des trucs et astuces pour faciliter votre expérience sur place et vous préciserons qui contacter si vous avez besoin d'aide.

En 2024, la crise de liquidités aux Nations Unies continue d'avoir un impact sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, surtout en ce qui concerne les bureaux de Genève et de New York. **Ces contraintes financières créent des difficultés de déplacement et de travail pour les personnels, les représentant·es et les visiteur·euses dans ces espaces si importants.**

- + À Genève, le Palais des Nations mène des travaux de modernisation du bâtiment. Les restrictions budgétaires ont cependant ralenti les améliorations en matière d'accessibilité du lieu. Un des principaux problèmes est que les ascenseurs sont souvent en panne, ce qui est un obstacle pour toutes les personnes qui en ont besoin pour se déplacer. Ceci ne complique pas seulement le quotidien des personnes qui travaillent dans le bâtiment, mais également de celles et ceux qui viennent participer à des réunions et des événements.
- + La situation est similaire au siège de l'ONU à New York. Les pannes d'ascenseurs sont, ici aussi, de plus en plus courantes, ce qui complique les déplacements pour tout le monde.
- + La crise de liquidités a également reporté les travaux de rénovation et de renforcement des technologies d'assistance, qui rendraient pourtant les réunions et les espaces publics plus accessibles.

L'accessibilité ne devrait jamais être considérée comme une option ; elle s'inscrit dans la création d'un lieu de travail juste et inclusif pour tout le monde. Alors que les travaux dans les locaux de l'ONU n'ont pas progressé autant qu'ils auraient dû, il y a toujours des mécanismes et aménagements en place pour les personnes en situation de handicap !

Nous commencerons par les locaux de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), et passerons ensuite au siège de l'ONU à New York. Que vous utilisiez un fauteuil roulant, ayez un trouble visuel ou auditif, ou que vous souhaitiez simplement en savoir plus sur l'inclusivité aux Nations Unies, vous saurez tout en lisant cette section (nous l'espérons !).

Pregny Gate

© Image by Thatchwebsite



Vue de l'entrée dénommée Pregny Gate à l'Office des Nations Unies à Genève, montrant son bâtiment principal. Il y a au premier plan une route avec des voitures et des motos, entourées de verdure

Guide visuel d'accessibilité (ONU Genève)

Plan des bâtiments de l'ONU à Genève indiquant les points d'accès prioritaires, les portes, ascenseurs, sanitaires et salles de conférence accessibles. Un code couleur permet de différencier les bâtiments, identifiés par une lettre, et des icônes indiquent les services importants, tels que les soins médicaux, les restaurants et axes accessibles.



01

Salut ! Alors, si, comme moi, vous avez besoin d'aide, sachez qu'il y a un accès prioritaire pour les personnes en situation de handicap à l'entrée Pregny Gate. Il y a également un guide visuel super pratique qui indique tous les endroits accessibles, comme les portes, les ascenseurs, les sanitaires et les parkings. Sur le guide, des icônes et un code couleur permettent de s'y retrouver facilement, surtout si on a un trouble visuel ou

un handicap cognitif. (Le guide est proposé plus haut.)

Quand vous arrivez ou sortez par l'entrée de Pregny Gate, suivez ces quelques indications pour que tout se passe au mieux :

- + **Cherchez la rampe sur la gauche :** en approchant de l'entrée, dirigez-vous vers la rampe sur la gauche du bâtiment. Elle est conçue pour les fauteuils roulants et facilite l'accès, pour que vous puissiez arriver à l'entrée sans problème
- + **Vous avez besoin d'aide ? Utilisez l'interphone :** il se trouve au niveau de l'entrée. Appuyez sur le bouton et un·e agent·e de la sécurité viendra vous aider à ouvrir la porte ou vous apporter l'aide dont vous avez besoin.
- + **Passer la porte :** la porte s'ouvre automatiquement, mais vers l'extérieur. Donc après avoir appuyé sur le bouton de l'interphone, reculez un petit peu pour laisser la porte s'ouvrir et avoir assez de place pour entrer.

Si vous souhaitez connaître les heures d'ouverture en ce moment ou obtenir des informations supplémentaires sur l'accessibilité, consultez le guide à l'adresse :

[Informations sur l'accessibilité à l'ONU à Genève](#)

02

Super ! Merci du partage ! Je vais faire passer l'info. Je voulais juste ajouter que l'ONU à Genève prend également en compte les besoins des personnes avec un trouble auditif. Voici ce qui est proposé :

- + **Langue des signes et sous-titres :** la plupart des tables rondes interactives sont interprétées en langue des signes, et sous-titrées. Pour savoir si cela est disponible pour les autres événements, contactez le Point focal accessibilité au Secrétariat du Conseil des droits de l'homme. Envoyez un courriel à l'adresse hrcouncil@ohchr.org en mentionnant « Point focal accessibilité » en objet.
- + **Boucles magnétiques :** des boucles magnétiques sont également disponibles pour les réunions. Si vous avez besoin d'une boucle, ou de tout autre aménagement, consultez le « Guide d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap », à la page 15 surtout, pour savoir comment faire votre demande. »



03

Merci pour tous ces conseils !

L'ONU dispose également de lignes directrices spécifiques à la langue dans ses Lignes [directrices pour l'inclusion du handicap dans la langue](#) : [Annexe 1](#) et [Annexe 2](#) ! Cette stratégie opère comme une feuille de route, en indiquant comment l'ONU inclut les personnes en situation de handicap dans tout ce qu'elle fait. Il s'agit

de supprimer tous les obstacles et de s'assurer que tout le monde, peu importe ses capacités, peut prendre part aux actions de l'ONU.

L'indicateur 14 est un de ceux à garder à l'esprit ; il sert de règle générale pour la communication. Cet indicateur précise que lorsque l'ONU s'exprime, à l'oral ou à l'écrit, dans ses discours, sur les réseaux sociaux ou même dans des notes internes, il faut utiliser des mots qui respectent les personnes en situation de handicap.

Moi qui parle chinois, par exemple, j'ai eu la surprise d'apprendre que bien que les Nations Unies aient cinq langues officielles, l'anglais et le français sont les langues de base pour les questions de sécurité. J'ai dû comprendre cela par moi-même, et ça m'a vraiment fait prendre conscience de l'importance de bien maîtriser l'anglais et le français pour rester au courant des questions en lien avec la sécurité à l'ONU.

L'accessibilité et l'inclusivité au siège de l'ONU à New York

© Image from the UN Accessibility Centre website



Un écran sur lequel est inscrit « Accessibility Centre Services » - traduction de Services du centre d'accessibilité - dans une salle. Une personne, de dos, se tient debout à côté de l'écran. Un kakémono et des flyers sont également visibles.



Maya
(en fauteuil roulant)

Salut Alex ! Comment ça se passe pour toi au siège de l'ONU jusqu'à présent ?

C'est intéressant, Maya. Le Centre d'accessibilité a vraiment tout changé pour moi. Et toi ?

Alex
(visually impaired)



Maya
(en fauteuil roulant)

Tout n'a pas été facile. Les bornes de recharge des fauteuils roulants sont géniales, mais certains secteurs sont toujours difficiles d'accès. Qu'est-ce qui t'a été le plus utile au Centre ?

Les lecteurs d'écran et les affichages en braille sont vraiment géniaux. Je peux vraiment participer aux réunions maintenant. Mais j'ai entendu des critiques sur le peu d'heures d'ouverture du Centre. Qu'en penses-tu ?

Alex
(visually impaired)





Oui, c'est vrai que le 9 à 5 peut être limité, surtout quand il y a des événements en soirée. J'aimerais bien que les plages horaires soient plus amples. As-tu essayé de contacter Mme Elizabeth Lockwood ? J'ai entendu dire que son aide est très efficace pour les questions d'accessibilité.

Pas encore, mais c'est une très bonne idée ! Je vais la contacter sans faute. Au fait, as-tu remarqué des améliorations dans l'attitude générale en matière d'accessibilité ici ?

Alex

(avec un handicap visuel)



Ça s'améliore, mais il y a encore beaucoup à faire. J'ai dû plaider pour ma propre cause à de nombreuses reprises. Comme de demander aux gens d'utiliser leur micro pour que je puisse les entendre de ma place.

Je comprends tout à fait. J'ai aussi eu à demander à des personnes de décrire verbalement des contenus visuels. C'est épuisant parfois, non ?

Alex

(avec un handicap visuel)



Tout à fait. Mais j'ai remarqué qu'il est utile d'être proactive. J'envoie toujours un courriel pour vérifier l'accessibilité à des réunions spécifiques.

Bien vu. J'ai commencé à faire ça aussi. Oh, et tu as essayé les casques à conduction osseuse au Centre ? Ils sont géniaux pour les personnes qui ont un trouble auditif.

Alex

(avec un handicap visuel)



Non, mais c'est bon à savoir ! Je passerai l'info à d'autres activistes. À ce propos, es-tu en contact avec d'autres jeunes en situation de handicap ici ?

Oui, et j'ai pris conscience de plein de choses. On pense d'ailleurs lancer un groupe « jeunes et handicap » pour réclamer des pratiques plus inclusives.

Alex

(avec un handicap visuel)



Maya

(en fauteuil roulant)

J'en serai ! Nous pourrions nous servir de notre expérience pour demander des améliorations, telles qu'une meilleure signalisation pour les personnes avec des troubles visuels et des sanitaires plus accessibles.

Complètement. Et peut-être aussi demander une meilleure représentation du handicap dans les panels de l'ONU et les processus décisionnels.

Alex

(avec un handicap visuel)



Maya

(en fauteuil roulant)

Tout à fait. Il est vraiment temps que nos voix soient plus entendues dans ces espaces.

D'accord avec toi. On se boit un café plus tard pour échanger nos idées sur ce nouveau groupe ?

Alex

(avec un handicap visuel)



Maya

(en fauteuil roulant)

Génial ! On se retrouve au café accessible à côté du Centre d'accessibilité à 15h ?

Parfait. J'ai hâte !

Alex

(avec un handicap visuel)



Prendre contact :

01 Contacter le Centre d'accessibilité

C'est une bonne idée, avant de vous rendre sur le site de l'ONU, de contacter le Centre d'accessibilité des Nations Unies pour obtenir des informations sur les services disponibles, surtout si vous avez des besoins spécifiques. Vous pouvez le contacter à l'adresse: accessibilitycentre@un.org

Le Centre peut vous fournir des informations sur :

- + les technologies d'assistance disponibles (lecteurs d'écran, affichages en braille, aides auditives, etc.) ;
- + les bornes de recharge de fauteuils roulants et autres aides à la mobilité ; et
- + les itinéraires accessibles et détails concernant les entrées

02 Contacter Mme Elizabeth Lockwood

Pour des informations sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les réunions de l'ONU ou des initiatives plus élargies, contacter Mme Elizabeth Lockwood, Point focal sur l'accessibilité à l'ONU pour le groupe des parties prenantes en situation de handicap.

Courriel: elizabeth.lockwood@cbm-global.org

03 Emplacement et heures d'ouverture du Centre d'accessibilité

Emplacement: le Centre d'accessibilité est situé au S-1B032 (près des salles de réunion du siège de l'ONU).

Heures d'ouverture : De 9h à 17h du lundi au vendredi.

Outils d'assistance disponibles :

- + lecteurs d'écran, affichages en braille, lecteurs DAISY portables, aides auditives, casques à conduction osseuse, preneurs de notes en braille et plus.
- + Une aide à la familiarisation avec ces appareils est également disponible sur place.

RÈGLES RELATIVES À LA COVID

Que vous soyez en train de vous préparer à aller au siège de l'ONU à New York, ou à participer à un événement au Palais des Nations à Genève, il est très important de savoir comment profiter au mieux de votre visite. Les éléments en lien avec l'accessibilité, les mesures sanitaires et les ressources nécessaires sur place peuvent faire toute la différence, et vous permettre de réellement apprécier votre expérience. Voyons ce qu'il faut savoir, et notamment des astuces pour rester en sécurité dans le cadre des mesures relatives à la COVID-19.

Au Palais des Nations à Genève :

Restez à la maison si vous êtes malade : si vous avez eu un résultat positif de test de la COVID-19 au cours des cinq derniers jours, ou que vous vous sentez malade (même avec des symptômes légers de rhume ou de grippe), ne vous rendez pas au Palais des Nations. Vous pourrez participer aux réunions à distance - l'équipe qui organise l'événement vous enverra un lien.

Masques et hygiène : le port du masque n'est pas obligatoire, mais si vous souhaitez en porter un, faites ! Tout le monde est invité à adopter des mesures d'hygiène, telles que le lavage des mains et l'éloignement physique modéré.

Si vous avez des questions relatives aux protocoles sanitaires et aux réglementations relatives à la COVID-19 au Palais des Nations (telles que les règles d'entrée pour les personnes ayant des symptômes de COVID-19), vous pouvez les poser à l'adresse hrcouncil@ohchr.org. On pourra vous communiquer les directives de santé et de sécurité les plus récentes avant votre arrivée.

Au siège de l'ONU à New York :

Directives sanitaires : L'ONU adopte les protocoles sanitaires de l'Organisation mondiale de la Santé, du Centre pour le contrôle et la prévention des maladies, et les directives locales. La vaccination est une bonne idée, mais aucun justificatif ne vous sera demandé.

Masques facultatifs : Le port du masque n'est pas obligatoire, mais recommandé pour toute personne souhaitant davantage de protection.

Veillez à votre sécurité : Si vous vous sentez malade, restez à la maison ! L'ONU ne peut pas garantir un environnement exempt de COVID, il est donc de la responsabilité des personnes qui viennent sur le site de prendre des précautions.

Si vous tombez malade à l'ONU : si vous commencez à vous sentir mal alors que vous êtes au siège de l'ONU à New York, allez à la clinique sans rendez-vous située au 5e étage du bâtiment du Secrétariat, qui est ouverte de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi. Pour obtenir de l'aide d'urgence pendant les heures de bureau, appelez le 212-963-7080.

SOURCES

- 1| 1. Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies. « Statut consultatif auprès de l'ECOSOC » <https://www.un.org/ecosoc/en/ngo/consultative-status>
- 2| Département de la communication globale des Nations Unies. Unité « Civil Society » <https://www.un.org/en/civil-society>
- 3| United Nations Major Group for Children and Youth. « Youth Engagement at the UN ». Page consultée le 14 novembre 2024. <https://www.unmgcy.org>
- 4| Office des Nations Unies à Genève (ONUG). « Procédures d'accès au Palais des Nations » <https://www.ungeneva.org/en/palais-des-nations/access-procedures>

CHOICE FOR
YOUTH &
SEXUALITY